



Info-Alerte n° 2186 du 16 juillet 2020



Le dossier en abandon de SEDAGYL

Ce rappel prioritaire émane du catalogue **SEDAGYL**, spécialisé dans les produits de bien-être en faveur des seniors. Il est édité par la société **SILVEREDGE** à Villeneuve d'Ascq (59) dont le gérant **Patrick SEGUIN** est également le président de **DAMARTEX** (enseignes **DAMART** et **AFIBEL**).

SEDAGYL vous rappelle que vous n'avez pas répondu à un précédent pli publicitaire. En effet, pour vous souhaiter la bienvenue, **SEDAGYL** souhaite vous offrir un cadeau gratuit exceptionnel : une montre podomètre. De plus vous participez à un tirage au sort doté d'un chèque de 1000 €.

Pour vous inciter à répondre à cette offre promotionnelle, et indirectement à effectuer une commande, **SEDAGYL** joue sur le double registre de la culpabilisation (*si vous n'êtes pas intéressé vous devez retourner un « certificat d'abandon des avantages de bienvenue »*) et de la vanité (*si vous n'en voulez pas ces privilèges seront accordés à une autre cliente*).

Le procédé est original et méritait d'être signalé.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication :
Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)

DIRECTION FINANCIÈRE
SEDAGYL
Spécialité de votre confort à domicile

Devons-nous comprendre que vous renoncez à vos droits sur ce dossier ? Dans ce cas, nous le classerons en ABANDON!

N° Client : 619 Code Avantage : HB10

Chère Madame

Il y a quelques mois, nous étions ravis de vous écrire pour la première fois pour vous souhaiter la bienvenue chez **SEDAGYL** en vous offrant un Cadeau GRATUIT exceptionnel. À ce jour, vous pouvez encore bénéficier de tous vos avantages de bienvenue en effectuant votre première commande.

Sauf erreur de ma part ou si nos courriers se sont croisés, votre Cadeau GRATUIT n'a toujours pas été réclamé. J'avoue ne pas comprendre. Que se passe-t-il ? Nous prenons pourtant toujours un soin particulier au choix de nos cadeaux, ils sont de belle valeur et conçus pour vous simplifier la vie au quotidien...

En tant que Directrice Financière, je me permets donc de vous alerter, car bientôt, vous ne pourrez plus bénéficier de nos offres de bienvenue et nous classerons votre dossier en abandon. Ce serait d'autant plus dommage que nous avons glissé un chèque de 1 000,00 euros dans l'un des cadeaux et que c'est peut-être le vôtre qui va vous permettre de gagner cette belle somme.

À ce jour, vous pouvez encore bénéficier, sur simple demande, de tous vos avantages de bienvenue. Si vous souhaitez y renoncer, merci de nous retourner votre Certificat d'Abandon ci-dessous afin que je puisse accorder vos privilèges à une autre nouvelle cliente.

CERTIFICAT D'ABANDON DES AVANTAGES DE BIENVENUE
(à retourner à SEDAGYL dans les meilleurs délais)

Je soussigné(e) : **MADAME T**

Atteste officiellement : renoncer définitivement et sans retour possible à tous les avantages offerts par SEDAGYL* à titre de bienvenue :

La Montre Podomètre GRATUITE L'enveloppe pré-affranchie
 La participation pour gagner 1000,00 € Le report de paiement jusque fin juin

Date :
Signature :

TSVP